



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Berchem-Sainte-Agathe
Service de l'Urbanisme
Monsieur Christian LAMOULINE
Bourgmestre
Avenue du Roi Albert, 33
B - 1082 BRUXELLES

Bruxelles, le 07/04/2023

N/Réf. : **BSA20064_706_PU** **BERCHEM-SAINTE-AGATHE. Rue des Chats, 43**
Gest. : **MB** (= Zone de protection du Site du Kattebroek)
V/Réf. : **UEP67/23/MEM /MN/A8 8551** **PERMIS D'URBANISME : étendre et transformer une maison**
Corr: **Mebarka Nadia** **unifamiliale (mise en conformité)**
NOVA : **03/XFD/1860461** **Demande de la Commune du : 17/03/2023**

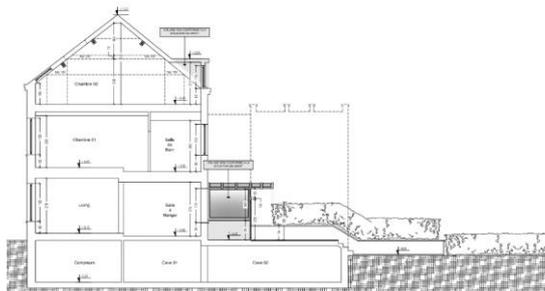
Avis de la CRMS

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à votre courrier du 09/03/2023, reçu le 17/03/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/03/2023, concernant la demande sous rubrique.



Vue de l'immeuble © Google
Street View



Coupe de la situation de fait.
Image tirée du dossier de demande



Photo de la façade arrière. Image
tirée du dossier de demande

Les transformations à régulariser n'ont pas d'impact patrimonial négatif sur les vues vers et depuis le site classé du Kattebroek. La CRMS ne formule, dès lors, pas de remarques d'ordre patrimonial sur la demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : mherla@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; ivandencruyce@urban.brussels ;
aleussier@urban.brussels ; ahanson@urban.brussels ; acoppieters@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; nmebarka@berchem.brussels

1/1